

Madame la Présidente,

Le mouvement de mutations de catégorie B au 1er septembre 2018 semble être un mouvement très important puisqu'il concerne 86 personnes.

Ce qui pourrait d'un premier abord nous satisfaire, puisque la plupart des collègues ont obtenu gain de cause au mouvement local. Toutefois nous ne pouvons que constater que ce mouvement est déficitaire.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que sur ces 86 agents, si on fait abstraction des mouvements de Ran à Ran (Car pour aller de Boulogne à Calais, dans nos services, il faut passer par Paris !!!), ce sont seulement 26 collègues qui pourront apporter leur aide aux nombreux postes en difficultés dans notre direction.

Ce sont aussi 29 collègues qui partent en retraite et 12 collègues qui quittent le département. Au final, ce grand et fort mouvement du 1er septembre en catégorie B est en grande partie destiné à la création du CSRH. Par conséquent les postes en difficultés le resteront. Notons par exemple le cas de St Pol qui subit 7 départs avec 0 arrivée ! Sans parler de la cellule recouvrement caisse de St Omer qui perd elle aussi 2 agents (sur 6) non remplacés.

Madame la Présidente, nous vous remercions pour votre attention.

Les représentantes CFTC DDFiP Pas-de-Calais en catégorie B

Martine HENNEQUIN

Florence DEON

Véronique VICARI

DDFiP Arras

EDR 62

PCE Arras-Diderot

